

FIDA – 138e session Conseil exécutif

(Rome, 10-11 Mai 2023)

Point 5 de l'ordre du jour - Évaluation au niveau de l'expérience du FIDA en matière de décentralisation

Déclaration au nom de la Liste A

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des Etats de la liste A.

1. La Liste A remercie le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) pour la présentation de l'évaluation de l'expérience de décentralisation du FIDA, ainsi que la Direction pour ses réponses.
2. Souscrivant aux conclusions du Comité de l'évaluation à sa 120^e session, nous réaffirmons que la décentralisation en cours est fondamentale pour améliorer la capacité du FIDA à s'acquitter de son mandat et à maximiser l'impact de ses opérations sur le terrain. À cet égard, nous sommes d'accord avec l'évaluation du BIE selon laquelle la décentralisation doit être adaptée aux objectifs qu'elle vise à atteindre. Dans cette optique, la décentralisation 2.0 doit être un processus continu tendant à parvenir à l'objectifs fixé lors de la reconstitution FIDA 12, à savoir porter à 45% la proportion du personnel hors siège d'ici à 2024, dans des conditions efficaces permettant de maximiser l'impact du FIDA en terme de développement.
3. Nous reconnaissons également la nécessité d'apprendre et d'ajuster de façon continue au cours de ce processus, en particulier en ce qui concerne la nature et la localisation des bureaux du FIDA au niveau des régions et des pays, mais aussi pour ce qui est des besoins de financement pour la conception et la mise en œuvre des programmes. À cet égard, nous reconnaissons que, dans le cadre d'une approche stratégique globale, il n'existe pas de modèle unique et que la création de nouveaux bureaux, y compris les bureaux régionaux et multi-pays, doit reposer sur une analyse solide de leur pertinence, de leur valeur ajoutée et de leur rapport coût-efficacité pour les opérations du FIDA. Nous sommes fermement convaincus qu'une attention particulière doit être accordée aux pays et aux régions où l'expérience démontre qu'une présence plus forte sur le terrain est susceptible de faire la différence, y compris dans les contextes de fragilité, et où le FIDA est en mesure d'obtenir de meilleurs résultats grâce à la collaboration entre OSR et avec les acteurs pertinents.
4. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, nous reconnaissons qu'il est essentiel de disposer sur le terrain d'un personnel en nombre suffisant, doté des compétences et de la motivation nécessaires pour mener à bien les opérations décentralisées de développement. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par la direction pour réduire le taux de vacance de postes du FIDA, tout en notant que ce taux

doit baisser davantage encore. Il sera également essentiel d'assurer une meilleure rétention du personnel expérimenté pour assurer le bon fonctionnement des bureaux de terrain si nous voulons que la décentralisation soit un succès. De ce point de vue, nous souhaitons souligner l'importance qui s'attache au fait de mettre en place un processus de rotation qui soit clair, prévisible et rationnel, obéissant à une procédure et à un calendrier clairement établi et régulier. Cela augmentera la prévisibilité des réaffectations et contribuera à assurer la continuité des opérations du FIDA. Nous encourageons d'ailleurs la Direction à veiller à ce que le personnel soit associé au processus de décentralisation et se l'approprie. De ce point de vue, une communication adéquate et un meilleur ordonnancement des multiples réformes devraient déjà contribuer grandement à renforcer l'assentiment du personnel à la décentralisation.

5. Nous sommes satisfaits que la Direction soit disposée à tenir compte des conclusions du rapport du BIE, en proposant un plan de recalibrage pour discussion avec le Conseil d'administration. Nous saluons également la volonté de la direction d'améliorer la granularité et la transparence des prévisions budgétaires et des rapports sur les coûts de la décentralisation, et de soumettre un rapport annuel sur les progrès réalisés lors des sessions du Conseil de décembre. A cet égard, pour s'assurer que les discussions du Conseil sur la décentralisation soient aussi stratégiques que possible, nous invitons la Direction à élaborer un système d'information qui permette aux Membres de suivre au fil de l'eau et en détail l'avancement de la décentralisation et ses difficultés potentielles. Ce système pourrait prendre la forme d'une carte interactive ou d'un tableau de bord accessible via la plateforme des États membres, où seraient fournies pour chaque bureau de terrain des informations pertinentes et à jour, y compris le nombre d'employés, l'intitulé de leurs fonctions, le statut de l'accord de siège avec le pays hôte, etc.
6. En conclusion, nous souhaitons réaffirmer notre soutien résolu à un processus de décentralisation ordonné, et remercier le BIE pour les enseignements précieux que contient son évaluation et qui contribueront à son succès.

Je vous remercie./.